

## Épigraphie et antiquités grecques

M. Louis ROBERT, membre de l'Institut

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Au cours du *lundi*, le professeur a d'abord expliqué quelques inscriptions, presque toutes fort brèves, qui permettaient de voir la mise en œuvre de diverses méthodes d'interprétation. D'abord, en partant d'épitaphes, cette catégorie trop souvent négligée ou dédaignée. C'est un gladiateur « Antiochos, de son nom précédent Éphésios », que représentait une stèle de « guerrier » à Ptolémaïs de Cyrénaïque, alors qu'on avait cru reconnaître une femme, Éphesis, dans l'épitaque. Une épitaque d'Apollonia de Cyrénaïque est celle d'une petite fille, âgée de 5 ans, qui était esclave des publicains ; le terme « démosiônès », publicain, dans les inscriptions grecques. A Laodicée de Lycaonie, *MAMA*, I, 30, un courrier à cheval, esclave de l'administration impériale, éleva une stèle non pas à son enfant, nommé Zoétrophos (pris encore à l'occasion pour un nom de métier, palefrenier), et à son frère, laissé dans l'anonymat, mais à une Zoé, qui fut sa nourrice, puis celle de ses enfants ; intérêt des nombreux monuments funéraires élevés à des nourrices pendant toute l'antiquité grecque et romaine. L'inscription de Lyttos n° 54 du Corpus de Crète ne concerne pas un homme, Empédos (au datif), mais une femme Empédô (à l'accusatif).

On a expliqué des parties d'un décret, trouvé à Élaia d'Éolide, qui émane de l'association générale des athlètes avec leurs entraîneurs et qui honore un Marcus Alfidius, athlète qui mourut à Naples (Néapolis de Campanie) au moment du grand concours des Sébasta célébré en cette ville. Rapprochement avec l'opuscule de Dion Chrysostome sur l'athlète Mélancomas mort à Naples. Étude de divers termes et motifs des décrets honorifiques posthumes et de consolation. Interprétation d'un passage : les athlètes « se sont mis sous le cercueil » et l'ont transporté ; un passage de la vie de Paul-Émile par Plutarque, 39, 7. Les éphèbes portent le cercueil dans des enterrements solennels de bienfaiteurs à Cyrène, à Kymè d'Éolide, à Aphrodisias, à Athènes.

Dans la brève inscription honorifique de l'époque impériale à Athènes *IG*, II<sup>2</sup>, 3680, les éditeurs avaient restitué la mention de la liturgie de *sitônès*, commissaire à l'achat de blé. Ce supplément est exclu par une considération

matérielle, la coupe syllabique des lignes dans l'inscription. Mots composés de la même façon : commissaire pour l'achat de domaines (*ktématônès*, à Mylasa et à Téos), de victimes pour les sacrifices (*hiérônès* à Rhodes, et *boônès* à Athènes). Il faut ici le *élaiônès* ou *éléônès*, commissaire à l'achat d'huile pour la ville. Examen des inscriptions qui mentionnent ce terme, dont le sens fut assez souvent méconnu. Critique de deux inscriptions d'Aphrodisias et rapports entre le gymnasiarque, les commissaires à l'achat d'huile et les vendeurs ; fondations facilitant l'accomplissement des liturgies. Valeur des copies de Sherard, consul anglais à Smyrne au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le reste du cours concerna des amulettes et ce fut le début d'une étude qui sera continuée l'an prochain au cours du mardi. On est parti de la récente publication (1964) des « Intailles magiques gréco-égyptiennes de la Bibliothèque nationale », due à un spécialiste de ces questions, le regretté Armand Delatte, et à un égyptologue, Philippe Derchain. On a donné d'abord une esquisse générale des travaux en ce domaine, amulettes et papyrus magiques, et on a présenté l'ensemble du volume nouveau, en évoquant déjà divers points de désaccord : ainsi certaines lectures sur Aphrodite, etc., ou la préoccupation trop exclusive de l'égyptien au détriment du sémitique de la Bible ou des rapports avec la Syrie et l'Asie Mineure, et occasionnellement la recherche d'une interprétation mythologique compliquée au lieu d'une explication plus simple et plus journalière, comme pour la fourmi ou pour le combat du cobra et de l'ichneumon ou pour les lettres avec les images de la lutte d'Héraclès et du lion. On a évoqué les groupes de monuments qui feront l'objet d'une interprétation nouvelle. On pouvait intituler « Théophanies sur les montagnes » l'explication d'une longue amulette sans image n° 460, acquise par Froehner. On y a reconnu le Buisson Ardent (*batos*), où Dieu se manifesta à Moïse, et le Sacrifice d'Isaac par Abraham (amulettes avec l'image de cette scène ; l'une d'elles écarte les maladies d'estomac ; l'expression « mont *palamnaios* » a été rétablie dans une lacune du papyrus magique n° XXII *b* de Preisendanz). On a rapproché des tablettes et des papyrus magiques de diverses formules de cette amulette (les Chérubins, celui qui est assis sur, etc.), et des versets de la Septante, notamment pour « s'approcher ». Un passage difficile pourrait s'expliquer par le motif de « la mauvaise rencontre » de démons ou de spectres. Dans la même direction, la légende du n° 491, que l'on peut intituler « le profit de la justice », est la reproduction d'un verset du Deutéro-Isaïe, 54, 14 ; étude du terme *phobos*.

Le cours du *mardi* fut consacré tout entier à l'explication d'épigrammes. On a d'abord terminé l'étude des épigrammes satiriques de Lucillius sur les athlètes dans le livre XI de l'Anthologie. Cette étude avait été commencée vers la fin du cours il y a deux ans et poursuivie pendant tout le cours du mardi l'année dernière. L'épigramme 85 imagine un coureur en armes qui ne bouge pas d'un pas en courant jusqu'à minuit et qui est encore à la même place lorsqu'on rouvre le stade un an plus tard. On parodie ainsi l'éloge de

l'endurance des lutteurs et boxeurs qui se battent « jusqu'à la nuit », comme dans le décret des Éléens pour le pancratiaste Rufus de Smyrne *Sylloge*<sup>3</sup>, 1073 ; l'éloge devient ridicule quand il est appliqué à un coureur. Les statues d'athlètes à Olympie ; le bronze et le marbre ; « la pierre » est indiquée ici pour souligner la maladresse du coureur, comme Lucillius l'a fait dans deux épigrammes pour un pantomime. L'expression « faire la minuit » et « faire match nul » sous la forme « faire (l'épreuve) sacrée ».

On a expliqué une épigramme inédite du Bas-Empire, trouvée dans les fouilles de Laodicée du Lycos, sur le grand bâtiment construit par l'*éparque* Skylakios. Le personnage a fait élever cet édifice en douze mois ; ce thème du délai dans les épigrammes de la même époque. Mais son souci d'efficacité n'a lésé personne ; ce thème aussi à cette époque ; restitution en ce sens d'une inscription latine de Syracuse. Le thème de « la merveille » dans les épigrammes relatives à des édifices. Skylakios est à identifier avec un vicaire d'Asie connu par le Code Théodosien en 343 et par un discours que le rhéteur Himerius lui adressa quand il était proconsul d'Achaïe. On a analysé ce discours mutilé, où le vicaire d'Asie est loué pour avoir réprimé le brigandage en Pisidie et pour des travaux sur le Méandre. Ces travaux concernent en fait la région de Milet, ville dont le nom n'est pas cité expressément. Ils font connaître l'action du gouvernement impérial pour assainir la région de l'embouchure du Méandre en curant le port et en établissant des canaux. Un Skylakios reconnu par Ad. Wilhelm dans une inscription de la grotte de Pan à Phylè ; le rôle des grottes chez les dernières générations de païens. Le Skylakios de l'épigramme de Laodicée est appelé « Éacide », ce qui assure son identification avec le personnage célébré par Himerius qui le dit descendant d'Éaque.

Ce sont des oracles en vers qui ont fourni la matière des dernières leçons. On a élucidé plusieurs oracles conservés par la *Théosophie*, ouvrage chrétien de la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Dans les n<sup>os</sup> 22 et 23 des éditions de K. Buresch et de H. Erbse apparaît comme consultant de l'oracle un nommé Poplas. Étude de ce nom, hypocoristique de Publius Poplios, connu par Josèphe et par des inscriptions tardives d'Épidaure, de Rome, d'Isaurie, de Chalcis et de Nacoleia ; pour cette dernière, étude des copies et des éditions au cours d'un siècle ; le nom Pouplas en Macédoine, hypocoristique de Pouplios, transcription de Publius, et non pas nom indigène thrace. Il faut identifier le Poplas des oracles de la *Théosophie* avec un Poplas connu à Milet par des monnaies et par plusieurs inscriptions de Didymes, comme prophète d'Apollon, stéphanéphore, archiprytane et titulaire d'autres charges civiques importantes et coûteuses. Les documents permettent de le placer dans la période autour de 212-222 p. C. On peut reconstituer sa carrière et ses soucis d'argent et de santé d'après ces inscriptions et d'après les oracles. Ainsi est fixée l'attribution à l'Apollon de Didymes des deux oracles de la *Théosophie*. Ressemblances étroites entre les formules de ces oracles et divers oracles gravés sur pierre et retrouvés à Didymes ou à Milet ; ainsi *Südmarkt*, n<sup>o</sup> 205 (un

Alexandrin dresseur de bêtes ; sa dévotion) ; *I. Didyma*, 504, 132 (autel de Poseidon et tremblements de terre aux environs de Milet, non pas inondations), 501 (sur le culte d'Héra ; correction à l'édition du vers 1), etc. Un oracle de Didymes dans Eusèbe ; bûcherons morts d'effroi, la colère du dieu Pan, l'intercession d'Artémis Agrotéra. Ambassade à Rome et libéralités de Poplas comme magistrat ; les soucis d'un « évergète » ; un discours de S. Jean Chrysostome. La piété vraie du prophète Poplas, comme du prophète Damianos interrogeant le dieu sur le culte de Korè Sôteira, *I. Didyma*, 504. Apollon Didyméen dieu « ancestral » de Milet ; la désignation de ce dieu comme « maître Didyméen Hélios Apollon » ; sa valeur canonique et son origine oraculaire. Les oracles d'Apollon Didyméen gravés sur pierre ; leur composition avec mention de la question et du consultant ; ces oracles, une source commode pour l'ouvrage de Porphyre sur « la philosophie tirée des oracles ». L'oracle 24 de la *Théosophie* pour un Andronicos émane aussi de Didymes ; correspondance avec des oracles sur pierre ; mise à l'honneur d'une coupe des mots, au vers 1, due à l'helléniste grec N. Piccolos en 1853. Caractère d'authenticité de l'oracle de la *Théosophie* n° 37 sur le sort de l'âme après la mort ; son origine didyméenne ; le nom du consultant Politès dans Lactance et les aires de diffusion de ce nom. Différences entre les oracles de Didymes et ceux de Claros. Importance des rites au III<sup>e</sup> siècle p. C. et scrupules religieux des consultants. Oracle rendu à Ulpius Karpos *Südmarkt*, n° 205 ; position sociale de ce personnage, prêtre et prophète du « très saint dieu très haut ». Ses relations avec les jardiniers de la ville (corporations de jardiniers ; le lieu Képoi sur la côte de la péninsule de Milet) et avec les *sôlenokentai*. Les pêcheurs des coquillages appelés solens ou couteaux ; leur technique, Aristote dans l'Histoire des animaux et le verbe « piquer » ; ces coquillages dans la moderne Smyrne (témoignage de l'abbé Dominique Sestini vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) et dans la Milet antique (dépôts très épais de coquilles de solens et de pourpre). L'oracle dans l'Anthologie Palatine, XIV, 72, émane de Didymes ; le Rufinus qui consulta l'oracle est le Lucius Pactumeius Rufinus qui a fait construire à Pergame le grand temple de Zeus Asclépios et le « Rouphinion alsos » cité parmi les merveilles du monde dans l'Anthologie Palatine, IX, 656 ; il avait une entreprise de commerce maritime ; serment imposé à son « nauclère ».

#### PUBLICATIONS

Louis ROBERT et Jeanne ROBERT, *Bulletin épigraphique* 1968 (*Revue des Etudes grecques*, 1968, p. 420-549).

Louis ROBERT, Maurice Holleaux, *Etudes d'épigraphie et d'histoire grecques*, tome VI, *Bibliographie et index détaillé* (Paris, De Boccard), 269 pp. in-8° et 4 planches.

— *Les inscriptions dans Fouilles de Laodicée du Lycos* (Paris, De Boccard-Québec), p. 247-389 avec index et 13 planches in-4°.

— *Les épigrammes satiriques de Lucillius sur les athlètes*, dans *Entretiens de la Fondation Hardt, XIV, L'épigramme grecque* (Genève), p. 179-291.

— *Des Carpathes à la Propontide : 5, Sur quelques fragments de décrets à Istros* (*Studii Classice*, 1968, p. 77-85).

— *Épitaphes et enterrements : 1) L'enterrement d'un athlète à Naples ; 2) Inscription de Sébastè de Phrygie ; 3) Épitaphes à Bithynion ; 4) Épitaphes en Cyrénaïque ; 5) Trois inscriptions de Crète* (*L'Antiquité Classique*, 1968, p. 406-448).

— *Noms de personnes et civilisation grecque ; 1, Noms de personnes dans Marseille grecque* (*Journal des Savants*, 1968, p. 197-213).

— *Inscriptions d'Athènes et de la Grèce Centrale : 1) Décret d'Athènes pour un courtisan séleucide ; 2) Deux décrets d'une association à Athènes ; 3) Décret d'un thiasé à Éleusis ; 4) Une inscription honorifique à Athènes ; 5) Jason le Panhellène ; 6) Sur le décret d'Acraiphia pour l'évergète Épaminondas ; 7) Sur un décret d'Oropos ; 8) Les concours Romaia à Chalcis ; 9) Une inscription honorifique de Delphes* (*Archaiologikè Ephéméris*, 1969, p. 1-55).

— *Dans l'amphithéâtre et dans les jardins de Néron, Une épigramme de Lucillius* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1968, p. 280-288).

— *De Delphes à l'Oxus, Nouvelles inscriptions grecques de la Bactriane* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1968, p. 416-457).

— *Trois oracles de la Théosophie et un prophète d'Apollon* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1968, p. 568-599).

— *Théophane de Mytilène à Constantinople* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1969, p. 42-64).

— *Éloge de M. Franz Babinger* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1967, p. 487-493).

— *Rapport sur les épitaphes déliennes* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1968, p. 330-332).

— *Présentation de livres et de mémoires à l'Académie des Inscriptions* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, séances du 20 décembre 1968, du 25 avril et du 2 mai 1969).

— *Rapport sur les conférences d'épigraphie et de géographie historique du monde hellénique* (*Annuaire de l'École des Hautes Études, IV<sup>e</sup> section*, 1968-1969, p. 161-172).

— *Opera Minora Selecta, Épigraphie et antiquités grecques, Tome I*, (720 pp. in-8° et 16 planches ; Amsterdam, Hakkert) ; reproduction de 47 articles publiés par le professeur depuis 1924. Le tome II est à l'impression (articles 48 à 101 et 21 planches ; XVIII et 1076 pp.).